



Le semestre écoulé a été marqué par de nombreux sujets importants, tant internes qu'externes à notre entreprise. Nous sommes ici pour revenir sur chaque point, vous informer et expliquer les positions de la CGT Pierre Fabre.

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES : INQUIETANTES

La direction Groupe et les DRH ont présenté en CSE central les orientations stratégiques pour les 3 prochaines années. Il est important de comprendre qu'il s'agit de la **feuille de route décidée unilatéralement par l'entreprise**, qui aura un impact sur nos conditions de travail, nos salaires, nos emplois et notre formation pendant trois ans.

Normalement, selon le Code du Travail, cette présentation devrait avec force détails expliquer quels sont leurs objectifs et avec quels moyens techniques et humains ils souhaitent les atteindre. N'oublions pas que nous sortons de quatre années de Transformation, et nous avons tous constaté les impacts sur nos conditions de travail, les pertes d'emplois et les maigres augmentations de salaires (-700 emplois, TER compris, perte de 6 à 9 % de notre pouvoir d'achat par rapport à l'inflation).

**Il s'agit donc d'un sujet d'une importance capitale !** Le nouveau nom, Conquête, sonne très business. L'ambition est, comme avec Transformation, **d'augmenter très fortement le chiffre d'affaires et l'Ebit** mais sans aucune garantie en termes de moyens humains et techniques. Ce business plan nous inquiète grandement.

**Comment peut-on demander toujours plus à tous sans moyens supplémentaires ? Sans augmenter les effectifs groupe, sans une meilleure reconnaissance des niveaux et des salaires ?**

Direction et DRH nous parlent de *"simplifier et optimiser l'outil de production"*. **Très bien, mais quelles seront les conséquences concrètes sur les usines ?**

Ils veulent *"maximiser l'efficacité des forces de vente"*. **Clairement, ils veulent faire plus de chiffre d'affaires avec moins de réseaux ?**

Ils veulent *"renforcer le lien des VM avec les professionnels"*. **Est-ce avec plus ou moins de VM ?**

« Baisser de plusieurs % le coût des structures » **sur une population déjà en tension : quelles seront les conséquences sociales ?**

La présentation est remplie de phrases, de nombreuses phrases : *"faire des groupes de travail", "harmoniser les avantages sociaux", "examiner les parcours de carrière", "aménager la politique de rémunération"...* Tout cela pourrait être intéressant s'il s'agissait réellement de **négociations**, mais nous n'avons pas eu ou très peu **d'éléments concrets**.

**Il avait été envisagé d'avoir recours à une expertise**, les cinq syndicats ont auditionné des experts avant la première réunion. Une enquête d'experts aurait permis de contraindre l'entreprise à fournir beaucoup plus d'éléments concrets lors de la présentation, et de confronter l'entreprise à cette contradiction évidente :

**Comment vont-ils réaliser une augmentation significative du chiffre d'affaires sans prévoir des moyens humains adéquats, et quelles seront les conséquences concrètes de ces choix sur le terrain ?**

**Voilà le résultat des votes par les syndicats qui représentent les salariés :**

- ☛ **CONTRE** le recours à une expertise > Sud, FO, CGC. **POUR** : CGT et CFTC .
- ☛ **POUR** les orientations stratégiques présentées : Sud, FO, CGC . **CONTRE** : CGT. **Abstention** : CFTC

**Malgré l'importance de la situation, les risques de dégradation des conditions de travail : Trois syndicats sur cinq ont refusé d'avoir recours à une expertise et ont accompagné l'entreprise dans ses choix :** Force Ouvrière, Sud et la CGC.

**Nous n'avons décidément pas la même stratégie, la même vision de l'activité syndicale, la CGT Pierre Fabre n'est pas là pour accompagner l'entreprise les yeux fermés, surtout quand sur le terrain les salariés se plaignent de la politique sociale du groupe, du niveau de salaires, des conditions de travail et qu'en parallèle tous les résultats financiers sont en progression constante !**

## ACCORD RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les élus CGT sont particulièrement préoccupés depuis déjà pas mal d'années par les problèmes d'ordre psychosociaux que subissent les salariés Pierre Fabre, nous exprimons depuis longtemps notre inquiétude à la Direction. Vous êtes nombreux à nous consulter, les cas de salariés en souffrance ont fortement augmentés depuis Transformation.

Un nouvel accord RPS a été négocié en ce début d'année, la CGT a essayé de faire évoluer l'accord avec de nombreuses propositions : rappel de l'importance de la charge de travail et de son analyse, importance du management...

Plusieurs propositions d'ajouts ont été refusées par la Direction et notamment celle qui demandait **que les primes sur objectifs des managers soient aussi corrélées aux RPS**, que la notion de management toxique apparaisse dans l'accord, comment accepter qu'un manager qui brutalise son équipe puisse être récompensé ? (c'est bien le manager qui est le garant du bon climat social dans son service). Refus de la Direction !

Ces refus nous interrogent sur leur volonté de voir les RPS réellement pris en compte dans l'entreprise. Nous avons donc décidé de ne pas signer l'accord. (Signé par les 4 autres syndicats)

## INFO REFORME DES RETRAITES

**Quel déni de démocratie ! Par la volonté d'un seul homme, Macron, cette réforme prolongeant de deux ans les carrières des travailleurs a été adoptée, malgré l'opposition de plus de 90% des salariés et sans vote à l'Assemblée Nationale.**

Elle entrera en vigueur le 1er septembre 2023. L'âge des droits d'ouverture sera augmenté de 3 mois chaque année à partir de la génération 1961, ce qui signifie que celles et ceux nés après 1968 partiront à 64 ans. Avec cette réforme, un nombre encore plus élevé de salariés seront contraints de partir avec une carrière incomplète. La pénibilité, le burn-out, les charges physiques et psychologiques altèrent le capital santé.

La CGT a combattu ce projet de toutes ses forces. Nous avons été présents lors de toutes les manifestations, actions, occupations de lieux stratégiques et casseroles. La bataille continue, mais maintenant c'est **dans les entreprises** que nous devons obtenir des avancées : droit à un départ anticipé pour certains métiers, meilleure prise en compte de la pénibilité et augmentation des salaires.

## INFLATION ET SALAIRES

Alors que depuis deux ans nous subissons les effets d'une inflation galopante (5 % en 2022 et près de 6 % sur 12 derniers mois) nous constatons tous que **l'augmentation réelle des prix** sur les produits de première nécessité, de consommation courante (loyer, gaz, électricité, alimentaires) sont bien supérieures, atteignant des taux de 15 voire 20 % actant, de fait, une baisse de pouvoir d'achat conséquente.

Les ouvriers, employés, techniciens et les cadres de niveau 6 Pierre Fabre sont les plus fragilisés face à ces hausses et les maigres augmentations générales de salaires des dernières années.

**Dès la rentrée prochaine nous allons vous consulter pour décider ensemble de la meilleure façon de peser dans les négociations à venir.**

### NOUS REJOINDRE:

Vous voulez que la voix des salariés soit mieux entendue dans les négociations ? Donnez plus de poids au Syndicat qui défend réellement vos intérêts ! Syndiquez-vous, sur les sites où la CGT est absente, nous pouvons nommer des représentants.



**Frédéric Fabre**  
DSC  
06.08.26.76.05  
fredd.fabre@hotmail



TU VEUX **DEFENDRE TES DROITS**  
ET EN GAGNER DE NOUVEAUX ?  
**REJOINS-NOUS** A LA  
CGT Pierre Fabre



**Ouissem OUESLATI**  
DSCA  
06.99.64.37.57  
ouisseem@gmail.com